

- 4 MARS 2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Service Courrier

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** .

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeu. 18 février	Jeu. 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-02-11 Sollicitation de la DETR 2016 pour la mise en séparatif de l'assainissement sur la commune de Fêche l'Eglise

Rapporteur : Jean Claude TOURNIER

La commune de Fêche l'Eglise est raccordée à la station d'épuration de Badevel. Celle-ci étant obsolète, les eaux usées des deux communes de Badevel et Fêche l'Eglise seront envoyées à la

station d'épuration de Sainte-Suzanne, via divers postes de refoulement. A la place de l'ancienne station, un bassin d'orage tampon sera créé.

La réduction des eaux pluviales est essentielle. Pour cela, il est nécessaire de finaliser la mise en séparatif de la commune de Fêche l'Eglise.

Le transport et le traitement sont de la compétence de PMA.

La réhabilitation de ces réseaux est basée sur les objectifs principaux suivants :

- séparer les eaux usées et les eaux pluviales,
- supprimer les eaux parasites s'infiltrant dans les réseaux,
- améliorer la collecte des eaux usées.

Les travaux permettront de fiabiliser la collecte, d'obtenir une étanchéité du réseau et de diriger les eaux pluviales au milieu naturel.

Les travaux se situeront sur divers quartiers de la commune : quartier des Greppes, de la Fontaine, contrebas de la Grande Rue et rue des Cantons.

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Réseau d'assainissement	560 000,00 €	État DETR 2016	100 000,00 €
Contrôle extérieur	10 000,00 €	Agence de l'eau (30 %)	180 000,00 €
Maîtrise d'œuvre / topographie	20 000,00 €	Autofinancement (CCST)	320 000,00 €
Imprévus	10 000,00 €		
Total dépenses	600 000,00 €	Total recettes	600 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De solliciter une aide financière au titre de la DETR 2016, d'un montant de 100 000 euros ;**
- **D'adopter l'opération qui s'élève à 600 000 euros HT ;**

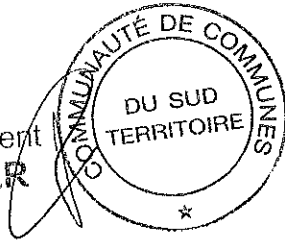
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme ci-dessus ;
- D'indiquer un commencement d'exécution en septembre 2016 pour une durée de 6 mois ;
- D'autoriser le Président à signer les documents relatif à ce projet.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.


Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le 04 MARS 2016
 Et publication ou notification le 04 MARS 2016

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,

  Vice-Président
Pierre OSER

PREFECTURE DU
 TERRITOIRE DE DELFORE

- 4 MARS 2016

Service Courrier

